

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 903
VENDREDI 1^{er} AVRIL 2011

Dispensé de timbrage BREST CTC

« Ce soir, tout commence »

« Les Français ont ouvert aujourd'hui la porte du changement. Ce soir tout commence », a déclaré Martine Aubry, première secrétaire, à l'annonce des résultats du 2^e tour des élections cantonales. Elle a remercié les Français qui ont fait confiance à la gauche en lui donnant la majorité dans près de deux départements sur trois, « nous ferons tout pour être à la hauteur de cette confiance », a-t-elle affirmé.

« cela se fera, avec les Français, dans un grand élan démocratique ».

« Nous devons conserver notre tempo qui a été validé par les adhérents du Parti Socialiste et qui se décompose en trois étapes », a indiqué Laurent Fabius : d'abord le programme, qui sera adopté par les adhérents au mois de mai, puis les candidatures et le processus de désignations par les primaires, ouvert au mois de juin et qui s'achèvera au mois d'octobre, et enfin, la campagne pour convaincre les électeurs.

La première secrétaire a indiqué qu'elle mettra « toute son énergie à rassembler la gauche et les écologistes », au lendemain d'un scrutin qui a permis à la gauche unie de remporter trois nouveaux départements. « Les Français aiment notre diversité, mais ils nous aiment unis », a-t-elle estimé. « Je suis, aujourd'hui,

Elle a estimé que cette victoire devait être accueillie « avec humilité, responsabilité mais aussi détermination », au vu du « mal-être des Français » et de celui de la France « abîmée, déchirée et en plein doute ». « C'est ce que montrent à l'évidence l'abstention et le vote pour l'extrême droite », a-t-elle analysé.

Face à cette situation, elle a dit savoir « combien la responsabilité du Parti Socialiste et de la gauche est grande ». « Il nous faut réparer la France et la remettre en route », a-t-elle affirmé, « ma détermination, notre détermination, est entière pour montrer qu'une autre France est possible ».

Elle a rappelé que « dès le 5 avril prochain, le Bureau national du Parti Socialiste va présenter aux Français un projet pour redresser la France », « mais aussi pour mettre la justice sociale et le respect au cœur de notre société et de notre République ». Et de préciser que



« Un devoir de victoire »

consciente de notre devoir de victoire en 2012 pour la France et pour les Français ». « Les Français ont ouvert aujourd'hui la porte du changement. Ce soir, tout commence. Tout commence pour redresser et rassembler la France, pour rendre justice aux Français », a-t-elle conclu. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 31/03/2011



Dossier de la semaine
Stratégie gagnante



Vie de la Fédération
Merci !



Interview
Pour un pôle réformiste
Avec Luc Bérille

Responsabilité

Le score de dimanche constitue un encouragement pour le Parti Socialiste qui a su convaincre les électeurs de voter pour ses candidats.

Pour autant, les résultats l'obligent à être à la hauteur des attentes de Français qui ont exprimé leur rejet du sarkozysme et leur volonté de changement, mais aussi leur scepticisme.

Il convient maintenant de montrer clairement qu'il existe une autre voie pour la France, en proposant un projet crédible et ambitieux. Un projet qui mette en avant les valeurs de justice et de solidarité. Ce sera la tâche prioritaire pour les semaines qui viennent.

Mais, il est aussi indispensable que la gauche se rassemble autour de ce projet, pour qu'en 2012 le changement soit au rendez-vous.

PS29

Abrogation



Les élections cantonales de 2011 furent les dernières organisées telles que nous les connaissons depuis les lois de décentralisation du début des années 80. Cependant, les prochaines ne se dérouleront sans doute pas comme le souhaite le gouvernement.

Juste avant le premier tour, le ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales, Claude Guéant, a déposé un projet de loi qui fixe le nombre des futurs « conseillers territoriaux ». Le précédent calcul du gouvernement ayant été censuré par le Conseil constitutionnel.

Marylise Lebranchu, présidente de la Fédération Nationale des Élus Socialistes et Républicains (FNESR), a dénoncé l'annonce de ce projet de loi en période électorale. « Le calendrier, choisi par le gouvernement, est un signe supplémentaire de sa volonté de nier les élections cantonales », a-t-elle souligné. En effet, jamais un gouvernement de la V^e République n'a autant cherché à passer sous silence une élection d'envergure nationale. Tous les moyens furent bons : absence de campagne d'inscription sur les listes électorales, maintien des sessions du Parlement, absence du logo UMP sur les affiches de candidats, parfois membres du Conseil national du parti présidentiel. Et, dernière manœuvre pour démotiver les électeurs : l'annonce d'un projet de loi visant à supprimer les conseillers généraux quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote pour le premier tour.

Marylise Lebranchu a renouvelé son opposition au mélange des conseillers généraux et régionaux pour en faire des conseillers territoriaux, pour des raisons, d'abord, pratiques. « Croire qu'on peut siéger efficacement dans deux assemblées à la fois montre le mépris dans lequel le gouvernement tient le travail des élus locaux. Il en résulte un éloignement des élus par rapport à leurs électeurs et par rapport aux grands enjeux collectifs ».

Pour la présidente de la FNESR, « l'obsession du gouvernement est de punir les territoires ». « Cependant », a rappelé Marylise Lebranchu, « si la gauche est majoritaire aux législatives de 2012, nous abrogerons la loi qui crée le conseiller territorial. Cela fait, en effet, partie de l'acte 3 de la décentralisation, qui, comme l'a annoncé la première secrétaire Martine Aubry, figure parmi les priorités du projet socialiste pour 2012 ».

Stratégie gagnante

« Les résultats de ce soir montrent que nous avons vraiment opté pour la stratégie gagnante », a indiqué Marc Coatanéa, le 27 mars. 23 des 25 cantons ont donné la majorité aux candidats de gauche.



Pierre Maille et Marc Coatanéa

Le choix des militants de la Fédération du Finistère pour la parité, le renouvellement et le non-cumul ont été validés par les électeurs. Ainsi, la majorité départementale compte maintenant 15 femmes et 25 hommes, soit deux élues de plus. La majorité compte 37,5 % d'élues et le département 31,48 %, ce qui place le Finistère comme l'un des départements les plus féminisés de France. « Ce n'est pas encore la parité, mais nous progressons », souligne Marc Coatanéa.

14 nouveaux élus font leur entrée au Conseil général. « Cela démontre bien que nous avons eu raison d'être volontaires et de parier sur le renouvellement », se félicite le premier secrétaire fédéral, qui constate également que le non-cumul progresse encore avec ce renouvellement cantonal.

Ce scrutin de 2011 restera dans l'histoire comme celui qui a vu le canton de Plabennec basculer à gauche. Depuis 1998, régulièrement, la gauche progresse dans le Léon.

Les bons résultats obtenus aux cantonales ne doivent rien au hasard. Ils s'expliquent par les campagnes dynamiques menées par les équipes, dans les cantons. Mais aussi, par la campagne départementale. « Notre campagne collective a facilité le succès de nos candidats », estime Pierre Maille. Là où les candidats de droite faisaient appel à des sociétés de

distribution ou ne distribuaient aucun document électoral, les candidats de la majorité départementale pouvaient compter sur les adhérents et sympathisants socialistes pour diffuser leurs tracts et les accompagner en porte-à-porte.

« Cette mobilisation des adhérents du PS est de bon augure pour l'organisation des Primaires », se félicite Marc Coatanéa, qui a pu constater la capacité de mobilisation du PS sur l'ensemble du département.

C'est ainsi que le rapport de forces dans le département est largement en faveur de la gauche qui rassemblait, dans les cantons renouvelables, plus de 62 % des électeurs au 1^{er} tour.

Pour autant, deux déceptions ont terni ces élections cantonales. D'abord la défaite de Jacqueline Donval, à Pont-Croix, malgré le très bon travail réalisé par cette élue pour le Cap Sizun. Et l'échec de René Pelleau, à Ploudalmézeau. « Lui et son équipe ont effectué une belle campagne, très digne, contrairement à son adversaire », rappelle Marc Coatanéa.



Christian Plassard, vainqueur à Plabennec

Très logiquement, Pierre Maille, légitimé par cette victoire, a présenté sa candidature à la présidence du Conseil général pour continuer à faire du Département un acteur de proximité garantissant la cohésion sociale et l'équilibre territorial qui accompagne les Finistériens à tous les âges de la vie et construit un service public départemental de qualité. Avec son équipe renouvelée, il mettra en œuvre les engagements du *Manifeste pour le Finistère* autour des six priorités que sont le logement ; l'énergie ; les dynamiques économiques et l'emploi ; la mer et le littoral ; la culture ; le service public. 🌹

Merci !

Les élections cantonales de 2011 ont été marquées, pour la majorité départementale, par un profond renouvellement de ses candidat-es et de ses élu-es. 14 conseillers généraux sortants (1), sur les 28 renouvelables, ne se sont en effet, pas représentés.

Au soir de la dernière commission permanente du précédent mandat, tous les élus de la majorité se sont retrouvés. Il s'agissait à la fois de fêter la fin du mandat et de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont, par leur action, permis d'ancrer le Finistère à gauche, avec une pensée toute particulière pour la famille de Daniel Abiven, disparu durant la campagne.

A cette occasion, Gilbert Monfort, élu depuis 1979, a tenu à adresser un message tout particulier aux conjointes et



Pierre Maille avec les élus qui ne se sont pas représentés

conjointes des élu-es et plus généralement à leur entourage. « Car la vie d'élu prend énormément de temps ».

D'ailleurs, les élus qui quittent leurs fonctions vont profiter du temps qu'ils auront maintenant pour réaliser ce qu'ils n'ont pas pu faire durant leurs mandats. Tous veulent mettre leurs compétences et leur expérience au service

d'associations. « J'ai pu voir toute l'énergie déployée par les militants associatifs et c'est à mon tour de les aider », estime Yvon Le Bris tandis qu'Yvon Berthou considère qu'il s'agit d'un juste retour des choses « puisque avant de faire de la politique, j'étais un militant associatif ». Avant de prendre le temps de voyager, Yves Ménesguen s'est particulièrement investi dans la campagne de Marie Gueye, qui lui a succédé à Recouvrance.

« C'est grâce au PS que je suis élu depuis 1977, c'est normal que j'aide les nouveaux », insiste l'ancien élu de Recouvrance.

(1) Gilbert Monfort, Yvon Le Bris, Jean-Paul Le Roux, Richard Ferrand, Dominique Tré-tout, Yvon Abiven, Jean-Luc Fichet, Patricia Adam, Yvon Berthou, Yves Ménesguen, Daniel Abiven, André Le Gac, Jean-Paul Gléma-rec et Annick Le Loch. 🌸

Interview

Pour un pôle réformiste

Avec Luc Bérille

Luc Bérille vient de succéder à Alain Olive au poste de secrétaire général de l'UNSA.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler votre parcours syndical avant d'être élu secrétaire général de l'UNSA ?

Luc Bérille : Mon parcours est celui, très classique, d'un militant qui aura franchi toutes les étapes des responsabilités : professeur des écoles, simple militant bénévole au SNI-PEGC/FEN, aujourd'hui SE-UNSA, j'y exercerai des responsabilités locales puis départementales, avant d'en être élu Secrétaire Général au niveau national. J'exercerai ce mandat pendant huit ans, avant de rejoindre l'équipe interprofessionnelle de l'UNSA. Je serai le rapporteur de la résolution générale du congrès de Pau de l'UNSA, en novembre 2009.

Cap Finistère : Combien d'adhérents compte l'UNSA ? Dans quels secteurs ?

Luc Bérille : L'UNSA a 200 000 adhérents, cartes payées : deux tiers dans le secteur public, un gros tiers dans le secteur privé. Cela la classe en 4^e position parmi les organisations interprofessionnelles. Depuis la nouvelle loi d'août 2008, nous pouvons nous implanter normalement dans les entreprises : nous y avons créé 1500 syndicats ou sections syndicales. Outre notre implantation dans les trois versants de la Fonction publique, nous sommes présents dans les secteurs du transport, de la chimie et de la pharmacie, des banques assurances, du commerce et des services, de la verrerie, des métiers de la sécurité, de ceux du sport, dans l'agro-alimentaire et, de plus en plus, dans l'industrie.

Cap Finistère : Pour vous, où en est l'intersyndicale ?

Luc Bérille : Pour l'UNSA, l'intersyndicale la plus large est indispensable. Mais, il faut reconnaître que, si on peut assez facilement s'y mettre d'accord lorsqu'il s'agit de s'opposer, nos diversités d'approches

rendent beaucoup plus difficiles le passage à la proposition.

Cap Finistère : Quels sont les contours du « pôle réformiste » que vous défendez ?

Luc Bérille : Les nouvelles règles sur la représentativité vont remodeler le paysage syndical français dans les dix ans. A l'UNSA, nous pensons que les salariés ont intérêt à ce que les organisations qui, dans leur conception et leur pratique syndicale, appartiennent à la famille réformiste, se rapprochent et coopèrent. Bien sûr, cela ne peut se faire qu'avec celles qui le voudront bien. Il s'agit, sans renier son histoire et ses sensibilités, de tenter de les transcender pour trouver plus d'efficacité. Sur l'emploi, la protection sociale, la fiscalité, l'articulation entre démocraties sociale et politique, l'Europe, etc, il y a de quoi faire pour trouver des réponses concrètes pour les salariés. 🌸



Agenda

9 avril

Conseil national sur le projet 2012.

11 avril

20 h 00 : Bureau fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

18 avril

18 h 30 : Conseil fédéral, sur le projet 2012, au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 903 - Vendredi 1^{er} avril 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Du nouveau sur la toile

La section de Taulé, dans la 4^e circonscription, vient de mettre en ligne un nouveau blog : <http://ps29.section.cantonale.taule.over-blog.com/>

Bouclier rural



L'UESR organise le mercredi 13 avril à 18 h 30, à la salle des mariages de la mairie de Briec, une conférence avec Germinal Peiro, Secrétaire National du PS à la ruralité, rapporteur de la proposition de loi « bouclier rural », en présence de : François Marc, sénateur du Finistère et président de l'UESR, Michaël Quemez, vice-Président du Conseil général délégué à l'agriculture, Jean-Paul Le Pann, maire de Briec de l'Odet, Marie-Claude Morvan, maire de Hanvec et Alain Queflec, maire de Guipavas.

Annonces légales & judiciaires

SCP CHEVALIER-MERLY
Société d'Avocats
2, rue du Calvaire
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : GUILBAUD.

Durée : 99 ans.

Capital : 10 000 euros.

Siège social : 33, rue Bayard à CONCARNEAU (29900).

Objet : L'entreprise générale de bâtiments : tous travaux de charpente bois, de menuiserie intérieure ou extérieure, d'isolation, d'électricité et tous travaux de maçonnerie et de gros œuvre du bâtiment, ainsi que la vente de tous ouvrages édifiés et aménagés par la société ; l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles, et plus généralement l'exécution de toutes opérations de promotion immobilière, toutes divisions desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains.

Présidente : La société PIERANN, SAS au capital de 651 760 euros, ayant son siège social à PLOUAY (56240), ZI Restavy, immatriculée au Registre du commerce et

Lucide ?

Suite aux résultats des élections cantonales, le candidat UMP à Crozon a décidé de démissionner de ses mandats. Il est probablement le seul élu UMP du Finistère à faire preuve de lucidité. Ailleurs, en particulier à Brest, toutes les explications sont bonnes pour masquer cette déroute. Certains allant même, au soir de leur défaite, jusqu'à annoncer leur candidature pour les prochaines législatives !

Des élus de droite aux abois

Rarement les candidats de droite auront à ce point flirté avec la légalité durant une campagne électorale. Dans le canton de Ploudalmézeau, le conseiller général sortant divers droite n'a pas hésité à entamer sa campagne au mois de janvier en transformant les cérémonies de vœux en meetings électoraux. Sentant le vent du boulet, entre les deux tours il a osé faire distribuer un tract, sur le territoire de sa commune sur lequel on pouvait lire : « Vous avez tout intérêt à conserver votre maire conseiller général le plus à même de porter et défendre les dossiers de la commune pour obtenir le maximum de subventions ».

Cet exemple est probablement le plus caricatural mais dans les autres cantons aussi les candidats UMP ou divers droite ont tout tenté pour gagner quelques voix ou entamer de vaines polémiques. Autant de pièges dans lesquels les candidats de la majorité départementale ne sont pas tombés.

1 100 jours de droite à Douarnenez

Sur leur site internet, les socialistes de Douarnenez reviennent sur les 1 100 jours de gestion de la ville par la droite. Ils y dénoncent le manque de concertation de la municipalité dirigée par le sénateur maire, Philippe Paul, et surtout l'absence de projet : « A mi-mandat, force est de constater qu'il est impossible de savoir quel est le projet de l'UMP : quelle politique éducative et culturelle ? Quelle ambition sportive ? Quels objectifs pour la solidarité, par exemple ? ».

Mais surtout, les conseillers municipaux socialistes mettent en avant leurs propositions pour le développement de Douarnenez.

En savoir plus : <http://www.ps-douarnenez.org/>

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Brest du 22 mars 2011, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI PERROS.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 3, rue Kéravel - 29200 BREST.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 900 euros.

Capital social : 900 euros divisé en 300 parts sociales de 3 euros chacune, numérotées de 1 à 300.

Gérants : Monsieur Jean-Marc BERROU demeurant à LOCMARIA-PLOUZANÉ (29280) 14, rue du Château d'Eau - Monsieur Pierre THUBERT demeurant à BREST (29200) 55, rue Poullic Ar Lor - Monsieur Louis-Paul LAGADEC demeurant à BREST(29200) 4, rue de Kerbriant.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ainsi qu'aux descendants ascendants et conjoints, sous réserve de l'agrément des intéressés par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

des sociétés de LORIENT sous le numéro 400 709 663, représentée par Antoine CHATEL agissant en qualité de Directeur Général.

Admission aux assemblées, exercice du droit de vote : Tout actionnaire a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Cessions d'actions : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des actionnaires.

Immatriculation : RCS QUIMPER.

Pour avis,

Le Président.

SCP CHEVALIER-MERLY
Société d'Avocats
2, rue du Calvaire
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Rectificatif à l'annonce à paraître le 1^{er} avril 2011 dans le journal CAP FINISTÈRE BRETON SOCIALISTE relativement à la constitution de la SAS GUILBAUD.

Il est ajouté à l'annonce susvisée les mentions suivantes :

Les commissaires aux comptes de la SAS GUILBAUD, désignés pour six exercices, sont les suivants :

Titulaire : Société GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS, ayant son siège social à QUIMPER (29018) 11, rue Félix Le Dantec.

Suppléant : Monsieur Hubert MERCIER, exerçant à QUIMPER (29018) 11, rue Félix Le Dantec.

Immatriculation : RCS QUIMPER.

Pour avis,

Le Président.

Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires